



Correspondant : AERNOUDTS Joël
104 rue de Cordon et Meillant
77111 Soignolles en Brie
T: 06 14 64 94 78
E-mail : superbesse2022@gmail.com



Soignolles le 07/11/2021

Présentation de la 7^{ème} Semaine Cyclo VTT ASPTT Melun Super-Besse (63) du Samedi 27-08 au Samedi 03-09-2022

La section ASPTT Melun Cyclo organise la 7^{ème} Semaine Cyclo VTT ASPTT Melun à Super-Besse (63).
Ce rassemblement de toutes les ASPTT Cyclos, se tiendra du samedi 27 Août au samedi 03 Septembre 2022.

Installé en contrebas du pied du Puy de Sancy, dans le parc naturel régional des volcans d'Auvergne, le Club Belambra « Le Chambourguet » vous accueille, pour profiter de l'ensoleillement généreux de la station familiale Super-Besse à 1350 m. Tous ses logements bénéficient d'une vue imprenable sur les montagnes environnantes, à l'instar de son restaurant

Club Belambra « Le Chambourguet »
34 Route du Chambourguet
63610 Super-Besse
Tel : 04 73 79 60 11
E-mail : l@belambra.fr
Site : <http://www.belambra.fr/>

Accès :



Avion :
Aéroport International Clermont Auvergne à 56 km
(Tél : 04 73 62 71 00)



Train :
Gare de Clermont-Ferrand à 56 km
Liaison entre Clermont-Ferrand et SuperBesse en taxi ou par car (téléphoner impérativement à la gare routière pour vérifier les horaires)



Voiture de : Paris, Lyon, Marseille
Autoroute A75 direction Bordeaux, prendre la sortie n°6 en direction de la D978/Besse/St-Nectaire. Ensuite prendre le Quai de Beaugeix (D996, puis la D978, puis prendre La Route des Lacs (D149), puis reprendre la D978, et enfin reprendre la D149.



Cette 7^{ème} Semaine Cyclo VTT ASPTT Melun est ouverte aux licenciés 2022 de la Fédération Sportive des ASPTT pratiquant ou non cyclo, cyclisme, ou vtt. Cette semaine n'est pas une compétition, ne génère aucun classement et s'effectue à allure libre.

Le prix du séjour après négociations **est de 499€ par personne** (du samedi 27 août repas du soir au samedi 3 septembre petit déjeuner) pour cyclo, cyclisme ou vtt, comprenant activités, organisation, pension complète (avec boisson) en chambre double et assurance annulation.

Pour les accompagnants nous avons maintenu **un surcoût de 81 €** pour l'utilisation d'un bus confortable et climatisé de 53 places loué pour les différentes visites touristiques, avec un guide malgré la hausse des prestataires due aux carburants.

Les cyclos et accompagnants n'ayant pas de licence devront impérativement souscrire une Licence Loisir dans leur ASPTT ou à défaut prendre une adhésion à l'ASPTT Melun de 23€ en fournissant une photo lors de l'inscription.

La date limite d'inscription individuelle auprès du responsable est fixée au **lundi 15 mars 2022** avec 30% d'acompte, le solde étant versé avant le **vendredi 24 Juin 2022** (chèques vacances acceptés libellés à l'ordre de : **Belambra Clubs**, les chèques libellés au nom de : **ASPTT Section Cyclisme**).

Fournir obligatoirement avant le 16/05/2022 photocopie de la licence 2022 FSASPTT avec photo à l'ASPTT Melun afin de valider l'inscription.

Le nombre de places est limité à 250 personnes (dont 53 accompagnants maximum)

*Il sera prudent de s'inscrire très rapidement car **dès le chiffre de 250 atteint, les inscriptions seront closes** et une liste d'attente sera dressée afin de combler les éventuels désistements. Les inscriptions étant retenues **par ordre d'arrivée du courrier postal**, un accusé de réception **par e-mail** stipulant que vous êtes retenus ou sur liste d'attente, vous sera adressé dans les meilleurs délais à réception du bulletin individuel d'inscription et des arrhes.*

Vous voudrez bien trouver ci-dessous diverses informations, ainsi que le programme.

Encadrement/organisation

Joël AERNOUDTS, responsable de l'organisation, assisté de l'équipe de bénévoles de l'ASPTT Melun que nous remercions par avance pour leur dévouement.

Hébergements/Restauration :

- Des **chambres 2 places** lits individuels et couple, avec salle de bains, lavabo et WC, télévision
- Toutes les chambres ont un niveau de confort équivalent.
- Dans la mesure du possible nous essaierons de vous donner satisfaction selon vos souhaits exprimés dans le bulletin individuel d'inscription. L'affectation se fera par regroupement d'ASPTT de même secteur.
- Merci de préciser votre choix de cohabitation lors de l'inscription.
- Possibilité de chambres individuelles moyennant **129.50€ pour le séjour** (sous réserve de disponibilité).



- Nous signaler les problèmes de santé ou de handicap sachant que vous ne serez pas forcément hébergés avec les membres de votre club.
- Les draps sont fournis dans tous les hébergements.
- Une grande et petite serviette de toilette, et tapis de bain sont fournis leur changement est prévu en milieu de semaine.

Restauration :

- Les repas complets avec boissons, se feront en pique-niques le midi et au restaurant self le soir.
- Les communes des départements du Puy de Dôme et du Cantal étant très peu peuplées, les salles des fêtes ne peuvent accueillir que 90 personnes par service, nous serons dans l'obligation de faire 3 services

C'est pour cette raison que nous vous demandons de choisir un horaire pour le pique-nique.

- Un ravitaillement (eau, fruits, pain d'épices, chocolat, etc. ...) est prévu en général le matin sur les grands parcours.
- **Attention le repas du samedi midi 3 septembre 2022 n'est pas compris (réservation du pique-nique 8.50€) à l'arrivée auprès de Belambra.**

Véhicules :

- 1 camion pour transport du matériel des pique-niques et sécurité avant.
- 1 camion réfrigéré pour le transport des aliments afin d'éviter la rupture de la chaîne du froid
- 1 camion pour transport des ravitaillements intermédiaires et sécurité entre-deux.
- 1 Mini-bus + remorque porte-vélos pour transport des défaillants et sécurité arrière.
- 1 bus climatisé 53 places pour les accompagnants.

Parcours :

-Les itinéraires vous feront découvrir tour à tour les différentes facettes du Cantal et du Puy de Dôme. Nous avons tenu compte de la topographie de la région, les grands parcours ne dépasseront pas 110kms.

-**St Nectaire** connu pour ces fromages,

-**Chambon le Lac** c'est la plage à la montagne,

-**Le lac Pavin** est le lac des records un diamètre de 800 mètres, une profondeur de 93 mètres,

-**Saint-Pierre-Colamine** à la découverte de la forteresse troglodyte de Jonas,

-**La Bourboule**, est l'une des meilleures stations thermales de traitement en voies respiratoires,

-**Le Mont-Dore** station de montagne et thermale,

-Les Orgues de Bort dominant la ville de **Bort-les-Orgues** de 350 m,

-La cascade **d'Égliseneuve-d'Entraigues** forme une chute de 18 m de haut

-Nous passerons à **Montboudif**, le village natal de **Georges Pompidou**

Enfin ceci n'est qu'un échantillon de ce qui vous attend pour la 7^{ème} semaine Cyclo VTT ASPTT Melun.

Pour les vététistes des parcours seront proposés comme l'an dernier autour du lieu de pique-nique du midi d'une distance d'une cinquantaine de kms.

Nous avons à nouveau tenu compte du souhait des participants(es) depuis plusieurs années en proposant 2 parcours chaque jour (sauf le mercredi). Celles et ceux qui feront les grands parcours totaliseront 700kms. Quant à celles et ceux qui préféreront "*ménager leurs forces*" 400 km sont au programme, mais le panachage entre grands et petits parcours est possible. Les parcours sont proposés, mais non obligatoires à vous d'en faire le choix selon votre envie et forme du moment.

Nous emprunterons à plusieurs reprises les mêmes routes, mais il a fallu « composer » avec les lieux pouvant nous accueillir le midi. Ces parcours seront reconnus entièrement à bicyclette par l'équipe de



l'ASPTT Melun et validés par Joël AERNOUDTS en juillet 2022. Les parcours définitifs seront peut-être légèrement différents en vue de travaux éventuels et des restrictions/obligations préfectorales.

Un parcours détaillé de chaque circuit vous sera expédié début Août 2022 après homologation/autorisation par les différentes préfectures.

- Pour ce qui est du pique-nique le midi, il aura lieu dans un endroit fixe, connu de tous par avance (voir les parcours), ainsi vous pourrez aisément vous y rendre au plus court ou en approche voiture personnelle si vous le souhaitez. Aucune prestation de notre part ne sera servie en d'autres lieux.

- Les défaillants pourront être récupérés soit aux divers ravitaillements ou au pique-nique du midi.

- L'allure adoptée sera celle à votre convenance.

- **Attention le Cantal et le Puy de Dôme ne sont pas plat mais avec un entraînement sérieux et des braquets adaptés pas de problèmes.**

- Il ne sera pas formé de pelotons par les organisateurs, les cyclos rouleront par affinités d'allures.

• Comme nous allons emprunter de très petites routes sinueuses, souvent touristiques, et parfois d'autres à forte circulation, vous devrez respecter les articles 189-190 du Code de la Route et rouler obligatoirement à droite.

Sécurité :

• Tous les participants devront se conformer aux consignes de sécurité formulées par les organisateurs et tous manquements graves à ces règles pourraient entraîner l'exclusion définitive des contrevenants sans remboursement de la prestation restante.

• Le port du casque est **Obligatoire**.

Dépannage :

• Assuré dans la mesure des possibilités mécaniques par mise à dispo d'une caisse d'outillage et diverses pièces mécaniques. Nous rechercherons un vélociste à proximité du Club Belambra «Le Chambourguet» si possible.

• A disposition petit matériel à prix coûtant : pneus de 23 tringles souples, chambres à air valve courte et longue, câbles, etc.

Assistance médicale :

• Assurée dans la mesure des possibilités médicales par nos soins. Le véhicule d'assistance assurera une intervention sur de petits incidents mécaniques et sera équipé d'une trousse de secours pour les premiers soins d'éventuelles contusions.

• En cas d'accident, le blessé sera pris en charge par le SAMU Tel : 15 ou les Pompiers locaux Tel : 18

• Ne pas oublier de prévenir l'organisation, nos N° de téléphone seront en bas des parcours.

Assurance Annulation :

• La Section ASPTT Melun Cyclo a souhaité que l'assurance annulation de séjour soit incluse dans le prix de la prestation afin que chaque personne puisse en bénéficier, car malheureusement entre le jour de votre inscription et les dates du séjour, bien des événements peuvent arriver.

• Les conditions d'annulation fixées par le prestataire de service en accord avec la Section ASPTT Melun Cyclo sont les suivantes :

• un courrier postal ou électronique sera adressé au responsable de l'organisation : Joël AERNOUDTS, dans les meilleurs délais,

Pour une réception au plus tard le 13 août 2022. Remboursement 100% **moins 12€ d'assurance**.

Pour une réception entre le 14 et le 25 août 2022. Remboursement 50% avec certificat médical, **moins 12€ d'assurance**.



Si désistement après le 25 août 2022 et en cas de non-présentation à la date du début de l'organisation ou de départ anticipé durant la Semaine Cyclo. **Pas de remboursement.**

Pour l'article 1§3, **Pas de remboursement** si cas exceptionnel (hospitalisation, décès, événement familial grave) le taux de remboursement sera laissé à l'appréciation du prestataire de service après "négociation" par la Section ASPTT Melun Cyclo **moins 12€ d'assurance.**

Divers :

- Ne pas oublier appareil photos pour les paysages et sites touristiques, petit matériel vélo.
- Les bicyclettes (sous votre responsabilité) seront garées dans un endroit clos.
- Le mercredi 31 Août après-midi, sortie libre afin de visiter la région.
- Des animations diverses sont prévues tous les jours.
- Les visites payantes lors des ballades touristiques des accompagnants seront à leur charge. Le programme des excursions vous parviendra ultérieurement. Le tarif est de **52€** par personne pour un groupe de 53 personnes maximum, le solde est à régler pour le Vendredi 24 juin 2022 afin que l'on puisse faire les réservations.

De votre participation dépend la réussite et la continuité de l'aventure. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires souhaitées.

La Section ASPTT Melun Cyclo

Joël AERNOUDTS



Programme de la 7^{ème} Semaine Cyclo ASPTT Melun

Samedi 27 Août 2022

A partir de 17 H 00, accueil à Super-Besse « Le Chambourguet » (Puy de Dôme)

Remise des dossiers (hébergement/restauration, dernières infos, etc.).

19 H00, bref discours d'accueil et repas avec boisson.

Les chambres devront être libérées le matin du départ le Samedi 3 septembre 2022 avant 10H.

INFORMATIONS GENERALES QUANT AU DEROULEMENT DU PLANNING JOURNALIER

De 6 H 30 à 8 H 30, petit-déjeuner.

De 7 H 30 à 9 H, départs à votre convenance pour les différents parcours

A 9 H 00, départ de la ballade touristique des accompagnatrices

A partir de 19 H 30, repas avec boisson.